

RÉGLEMENT DE LA SALLE COMMUNALE

TARIF DES LOCATIONS :

La salle sera louée sans personnel et sans vaisselle aux tarifs suivants :

Soit pour une demi-journée (de 9h à 13h ou de 13h à 19h)

Soit pour une journée (de 9h le matin à 9h le lendemain) ou de 12h à 12h le lendemain

Soit pour deux journées (de 9h le matin à 9h le surlendemain) ou 12h à 12h le sur lendemain

	HABITANTS DE LA COMMUNE	Extérieurs de la commune PARRAINS PRESENTS
Demi-journée	55 €	180 €
Une journée	110 €	330 €
Deux journées	170 €	420 €

A ce tarif, s'ajoute la refacturation de l'électricité en fonction du tarif EDF en vigueur et du relevé de compteur à l'entrée et à la sortie.

Les associations de la commune bénéficient du prêt gratuit de la salle

Il sera demandé un chèque de caution de 600€ et un chèque d'intervention de 150€ à l'ordre du Trésor Public, ainsi qu'une attestation d'assurance. Ces chèques ne seront pas encaissés par la commune sauf si des dégâts sont constatés

Toute demande de réservation est déposée, personnellement, par le locataire à la mairie aux heures de permanence. Elle ne sera pas prise en compte par téléphone, par télécopie, par courrier...

Les associations communales sont prioritaires et doivent transmettre leur calendrier pour l'année

LE MOT DU MAIRE

Chères Pierrefiquaises, Chers Pierrefiquais,

Maintenant doté d'un document d'urbanisme appelé carte communale, nous sommes fixés pour les 10 années à venir. Celle-ci a été réalisée après le vote en 2009. C'est avec un souci de responsabilité qu'elle a été élaborée. Nous savons bien qu'elle ne contrôlera pas les éléments naturels qui nous impactent.

Bien chers tous, je vous souhaite le meilleur succès pour vos initiatives et projets.

Très cordialement,

Alain RENAUT

PIERREFIQU'INFOS



DECHETTERIE DE CRIQUETOT

56, route de Turretot - tel : 02 35 27 27 00

Horaires d'ouverture :

Le lundi de 14h00 à 18h00

Les mercredi et vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Le samedi du 15 avril au 30 septembre de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

Le samedi du 1er octobre au 14 avril de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Fermée le dimanche.

INFORMATIONS

Numéros utiles

Pompier: 18

Police Gendarmerie: 17

Numéro d'urgence valide en Europe : 112

Urgence médicale

Si vous êtes confrontés à une situation qui nécessite un avis médical en dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux, que faire ?

Le week-end, la nuit (à partir de 20h) et les jours fériés : 02 32 73 32 33

En cas d'urgence : 15

Maison médicale de Criquetôt L'Esneval

13 route de Vergetôt

76280 Criquetôt L'Esneval

Tél : 02 27 30 58 00

SUBVENTIONS COMMUNALES

Ticket sport

Tout adolescent de 6 à 18 ans pratiquant une activité sportive ou culturelle peut bénéficier d'une aide de 41€. Pour en bénéficier, présentez-vous à la mairie avec une attestation d'adhésion justifiant de l'activité exercée, d'un RIB et d'un justificatif de domicile.

Transport scolaire pour les enfants scolarisés au collège

Le prix de la carte scolaire est de 130€, la communauté de communes participe à hauteur de 65€, la commune prend en charge 50€, il reste 15€ à la charge des familles bénéficiaires. Pour en bénéficier, présentez-vous à la mairie munis de la facture de transport, d'un RIB et d'un justificatif de domicile.

ALLO-GUEPE76

Lorsque les habitants constatent la présence d'un nid de guêpes dans leur habitation, ils sont invités à se rendre à la mairie, qui leur délivre un bon de prise en charge, ce dernier est rempli et renvoyé à allo guêpe76, qui effectue la prestation et envoie la facture à la Mairie. Le coût est de 69€ par intervention. Si le nid est hors habitation vous pouvez contacter directement M. Mathieu Dodelin au 06 27 75 96 55 ou bien à l'adresse mail allo-guepe76@sfr.fr

VIE DE LA COMMUNE

Toutes les festivités feront l'objet d'un courrier et seront systématiquement boîtées. Un coupon-réponse vous permettra de vous y inscrire.

- **Fête de la saint Jean** - La date n'est pas encore fixée.
- **Dimanche 25 juin 2017** : rendez-vous pour traditionnelle grillade champêtre chez M. et Mme COUFOURIER (n'oubliez pas de vous munir de vos couverts...)
- **Vendredi 17 novembre 2017** : Soirée Beaujolais – salle communale
- **Samedi 2 décembre 2017** : Téléthon – Vente de galettes au beurre à la Mairie
- **Samedi 02 décembre 2017** : Noël des enfants - Les enfants inscrits seront réunis autour du Père Noël pour un spectacle à 15h00
- **Samedi 16 décembre 2017** : Colis des aînés - Rendez-vous à 16h à la salle communale pour toutes les personnes de plus de 65 ans inscrites pour la remise du colis de Noël.
- **Samedi 20 Janvier 2018** - Repas des aînés - Rendez-vous à 12h à la salle communale pour toutes les personnes de plus de 65 ans inscrites au repas.
- Les personnes qui le désirent, peuvent se retrouver 2 mardis après-midi par mois autour de dominos et de jeux de cartes. Pour tout renseignement complémentaire, contacter M. Raymond COUFOURIER au 02.35.27.01.75.

CIVISME

Horaires des tontes, tronçonnage taille des haies, etc...

Les jours ouvrables:

de 08h30 à 12h00 et de 14h30 à 20h00

Les samedis:

de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Les dimanches et les jours fériés:

de 10h00 à 12h00

Merci de respecter ces horaires pour le bien être de chacun, notamment la tranquillité de son voisinage le dimanche à partir de 12h00.

Des bacs pour le papier, le verre, les bouchons et le plastique sont à votre disposition derrière l'église.

FESTIVITES 2016-2017

Noël 2016



1^{er} Mai 2017 sous la pluie



HORAIRES MAIRIE

Permanence administrative:

Le jeudi de 16h00 à 19h00.

Permanence Maire et adjointe:

Le jeudi de 18h00 à 19h00.

Alain Renaut (Maire) : 06 19 56 40 08/49 82 –

Régine Cherfils (Maire Adjointe) : 06 09 80 58 31

Contacts:

916, rue du village - Tél./Fax : 02-35-27-00-22

www.pierrefiques.fr - mairie.pierrefiques@wanadoo.fr

Ouverture de l'Eglise:

L'Eglise est ouverte le mardi, mercredi et jeudi de 9h30 à 16h, lors de la présence des employés communaux.

Le conseil réfléchi à l'automatisation de l'ouverture de l'Eglise.

Horaire des cloches:

Depuis le 1^{er} mai nouveaux horaires.

L'Angélus est passé à 8h tous les jours de la semaine, samedi, dimanche et jours fériés.

DEMARCHES ADMINISTRATIVES

CARTE NATIONALE D'IDENTITE

- A partir du 02 mars 2017, la mairie de Pierrefiques n'instruit plus les demandes de cartes nationales d'identité. Il faut vous rendre dans les mairies de Fécamp, Montivilliers, Le Havre pour les plus proches. Délivrées à partir du 1^{er} Janvier 2014, elles seront valables 15 ans.
- Les cartes délivrées entre le 1^{er} janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures sont automatiquement valides 15 ans sans démarche particulière.
- Les cartes d'identité restent valable 10 ans pour les personnes mineures (moins de 18 ans) lors de la délivrance de la carte.
- Si vous souhaitez voyager à l'étranger avec votre carte d'identité, rendez-vous sur www.diplomatie.gouv.fr pour plus d'informations.

PASSEPORT

► MONTIVILLIERS

Sur rendez-vous uniquement du Lundi au Vendredi de 8h15 à 17h et le Samedi de 8h45 à 11h45 – ☎ : 02.35.30.96.53.

► LE HAVRE

Sur rendez-vous uniquement du Lundi au Vendredi de 8h à 17h. Les rendez-vous auront lieu en matinée à la mairie de Bléville ou à la maison municipale BRINDEAU - ☎ : 02.35.19.45.45

► FECAMP

Du Lundi au Vendredi de 8h à 12h15/13h30 à 16h15 sans rendez-vous

☎ : 02.35.10.60.00

RECENSEMENT

- Le recensement est obligatoire pour les jeunes dans les 3 mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire (jeunes nés en 2001).
- Rendez-vous en mairie munis d'une carte Nationale d'identité, du livret de famille, d'un justificatif de domicile. *Une attestation de recensement vous sera alors remise.*

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

- Pour les futures élections, merci de vous inscrire en mairie sur les listes électorales avant le 31 décembre 2017
- Munissez-vous d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

ETAT CIVIL

Nouvel arrivant

Famille LEBARQ

Mariage

Tous nos vœux de bonheur aux mariés:

Camille Renaut et Otaciano Soares De Almeida le 3 juin 2017

DEPART EN RETRAITE

Mme Monique Mercier, notre employée communale est partie à la retraite depuis le premier janvier 2017.

Monique qui entretenait la salle communale, la mairie...

Monique qui entretenait l'Eglise

Monique qui ouvrait et fermait l'Eglise et le cimetière 7 jours sur 7.

Merci Monique pour tous les services rendus à la commune.

Bonne retraite Monique...



Maintenant c'est Mme Christel Affagard qui a pris la place de Monique pour l'entretien.

CARTE COMMUNALE

⇒ Grandes étapes de l'élaboration de la Carte Communale

Délibération du Conseil Municipal
Réalisation de la Carte Communale

07 mars 2009

Choix – Bureau d'études « Perspectives » -
Elaboration de la Carte Communale

Avril/mai 2010

Préconisations DDTM

Recensement des Indices de Cavités Souterraines –
ALISE Environnement – 2011/2015

Schéma de Gestion des Eaux Pluviales – ALISE
Environnement – 2013/2015

Présentation du projet de Carte Communale
aux Personnes Publiques Associées
(services Etat, chambre d'agriculture,
SMBV Pointe de Caux Etretat, ...)

13 novembre 2013 – 01
octobre 2015

Réunion publique de présentation

14 novembre 2015

Enquête Publique

Du 13 juin au 12 juillet 2016

Rapport et avis du Commissaire-Enquêteur

23 août 2016

Approbation du Conseil Municipal

15 octobre 2016

Arrêté du Préfet approuvant la Carte Communale

Décembre 2016